COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MERCREDI 12 FEVRIER 2020 20H15

Présents : **Guy PANOUILLOT** (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS/Volley-ball blancois) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Membre/Responsable commissions installations sportives et subventions de fonctionnement) ; **Didier CIRET** (Maire-adjoint chargé des sports/Club de plongée) ; **Georges MARTINO** (Conseiller municipal/Commission récompenses OMS/VCB) ; **Bruno SOULET** (Responsable CMS/Association 42km195) ; **Jean-François GRANGENEUVE** (Employé territorial ville Le Blanc) ; **Henri LE FLEM** ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS/Tennis de Table Brenne Le Blanc) ; **Annick GOMBERT** (Maire du Blanc/Conseillère régionale) ; **Stéphanie RIBOTON** (EFP Le Blanc) ; **Francis JOFFRE** (Billard club blancois) ; **Gabriel MOUTOUSSAMY** (Judo club blancois) ; **Mélanie BLANCHET** (Ass. Blancoise de horse-ball) ; **Danie BUSZ** (Boule sportive blancoise) ; **Marie-Pierre CHABOT** (Amis cyclos blancois) ; **Jacky FAURE** (Ass. de gestion de la base de plein air) ; **Michel BRUNET** (Hand-ball club Le Blanc/Commission sports OMS) ; **Jean-Luc VANBAELEN** (Brenne savates) ; **Jérôme PERRIN** (USB football) ; **Gaëlle COROLLER** (Ass. Jeanne d'Arc) ; **Didier INGREMEAU** (Club modéliste blancois) ; **Nathalie CORBEAU** (Hand-ball club Le Blanc/AS collège Sainte Anne) ; **Jean-Luc FRANCOIS** (CSLG) ; **Bernard HOFFMANN et Marc RODET** (Tir sportif blancois) ; **Nelly TARLIER** (Ass. Lycée Pasteur au galop) ; **Didier MARTINAUD** (CAR.G.A.C. Rando) ; **Isabelle TAVENOT** (Tennis club blancois) ; **Philippe BOUCHERON** (Volant blancois) ; **Sandrine ZAMUDIO et Elodie ROBERT** (Club des dauphins) ; **Jérémy DESSENON** (Club d'escalade de la région blancoise) ; **Pauline MARTIN** (Canoë kayak club Le Blanc) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque blancoise) ; **Alain CORDE** (Ass. Golf des Rosiers) ; **Angélito ZAMUDIO** (ASSG Basketball) ; **Cyrille BAPTISTE** (AS Lycée Pasteur/Le Blanc athlétisme) ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness form) ; **Julien BERTHELOT** (Compagnie Le Blanc Archer) ; **Jérémy GOUDAL** (AS collège les Ménigouttes) ; **Robert BARTHE** (Vérificateur aux comptes) ; **Carole BODIN** (commission aide formation diplômante) ; **Françoise PERROT** (Conseillère départementale) ; **Gérard BLONDEAU** (Conseiller départemental) ; **Brigitte BISSON** (correspondante NR) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

*Excusés : **Elise TAMIL** (Sous Préfète du Blanc) ; **Céline NIQUEUX** (Présidente Association Blancoise de Horse-ball) représentée par Mme BLANCHET ; **Sylvie GROSDENIER** (AS Collège Sainte Anne) représentée par Mme CORBEAU.*

Absents : *M. FOURY* (Directeur de la DDCSPP 36) ; *Etienne BUCHMANN* (Conseiller municipal / Commission sports / Commission récompenses OMS) *; Mme Frédérique VRIGNAT (Conseillère municipale / commission sports) ; Alain PERREARD (Conseiller municipal / Commission sports) ; Aïkido dojo Le Blanc ; Association Equestre l'Epineau Le Blanc ; Les Attelages Blancois ; AAPPMA Le Nénuphar ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Rugby Club Blancois ; Martial MILLIN (commission subvention de fonctionnement) ; C.A.S. de la ville du Blanc ; Dominique JACQUET (agent territorial ville Le Blanc).*

Office Municipal des Sports Le Blanc

➢ ***Accueil des personnalités***

Guy PANOUILLOT remercie pour leur présence Annick GOMBERT, maire du Blanc, Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports, Georges MARTINO, délégué aux sports, Mme PERROT et M. BLONDEAU, conseillers départementaux, et Jean-François GRANGENEUVE, des services techniques de la ville du Blanc.

Une minute de silence est respectée pour les personnes disparues en 2019 et début 2020 : Hubert WELTER (membre du bureau de l'OMS), Roger BRISSON (ancien président de la pétanque blancoise), Jean-Jacques REBOURG (ancien président du rugby club blancois), Lucien MOLINARI (ancien président du Nénuphar), Gilbert SOLBES (décédé à 99 ans, joueur à la boule sportive blancoise jusqu'à la fin de sa vie), Jean DANIAU (premier président de l'OMS).

➢ Rapport d'activités

Le Président de l'OMS invite les associations à poser des questions si besoin. Il souhaite réaliser l'assemblée générale ordinaire assez rapidement pour avoir le temps de procéder à l'élection du nouveau bureau de l'OMS.

- ***Représentation de l'OMS***

L'OMS c'est une représentation aux assemblées générales des associations. En 2019, 24 invitations ont été adressées au Président de l'OMS sur 37 associations. Robert VIEILLERIBIERE a représenté Guy PANOUILLOT à l'assemblée générale du club des dauphins. Treize associations n'invitent toujours pas l'OMS. L'OMS est là pour aider et non pour critiquer.
L'OMS essaie d'être présent aux manifestations sportives.

- ***Fonctionnement propre de l'OMS***

2 comités directeurs et 1 assemblée générale :
1er comité directeur : 18 novembre 2018
Assemblée générale : 23 janvier 2019
2e comité directeur : 4 juin 2019.

➢ Commissions

- ***Commission de répartition des installations sportives municipales***

Il est rappelé que la commission des installations sportives municipales est une délégation de la ville du Blanc à l'OMS. Philippe PASQUIERS est le responsable de cette commission.
Il y a deux point forts :
- La répartition des installations a lieu en juin au cours de plusieurs réunions (Collèges et Lycée ; Associations sportives ; Ecoles maternelles/primaires blancoises et écoles et organismes extérieurs).
- En septembre, les créneaux sont affinés si besoin.
Nelly NOUMET gèrent toutes les demandes journalières. S'il y a un souci, elle contacte les dirigeants de l'OMS pour qu'ils essaient de le régler.
Guy PANOUILLOT rappelle que la gestion des installations sportives correspond aux 3/4 du travail.
Les installations sportives municipales sont fermées pendant les vacances scolaires. C'est pourquoi, il est demandé à chaque association sportive, par l'intermédiaire d'un courrier avec une date-butoir, de faire une réservation de créneaux. L'OMS est rigoureux par rapport à la date-butoir de réponse des réservations.
Il est obligatoire de réserver pendant les vacances scolaires pour des raisons d'assurance et de planification des travaux par la ville du Blanc. S'il n'y a pas de réservation, les associations ne peuvent pas utiliser les installations sportives.
Le Président de l'OMS ne reparle pas du respect des installations sportives, sujet que Mme GOMBERT, maire du Blanc, a abordé lors du dernier comité directeur de l'OMS.

- ***Commission des subventions de fonctionnement***

La répartition des subventions de fonctionnement est également une délégation de la ville du Blanc à l'OMS. Cette répartition est effectuée en fonction des critères définis par l'OMS et votés en assemblée générale : les licenciés (+18 et -18 ans) et le niveau de pratique (local, départemental, régional, national, participation au championnat de France).
Philippe PASQUIERS est responsable de cette commission, aidé par Martial MILLIN et Jean-Emmanuel FRONTERA.
Les membres de la commission reçoivent les associations ayant droit aux subventions de fonctionnement, sur une période de 15 jours. Chaque rendez-vous dure environ 15 min.
Le Président de l'OMS relate que pour certaines associations, c'est « carré », pour d'autres un peu moins, notamment pour le listing des licenciés. Il est important de donner le niveau de pratique de chaque licencié car en fonction des niveaux, le montant ne sera pas le même.
La parole est donnée à Philippe PASQUIERS qui explique que s'il n'est pas possible de fournir un listing officiel des licenciés, il est accepté que l'association transmette une facture de la Fédération où est noté le nombre de licenciés et la somme payée, ainsi que le listing des licenciés réalisé par l'association. Le listing officiel du niveau de pratique des licenciés est obligatoire.
Guy PANOUILLOT reprend la parole.
Les subventions sont calculées en fonction des critères, et le montant est envoyé à chaque association.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Depuis quelques années, chaque association ayant droit aux subventions de fonctionnement, doit remplir un dossier CERFA pour la Municipalité du Blanc. Une réunion explicative, ouverte à toutes les associations blancoises, a eu lieu pour aider à compléter ce document.
Lorsqu'une association n'assiste pas à cette réunion, il en est déduit qu'elle est capable de compléter le dossier. Malheureusement, certains dossiers n'étaient pas complétés correctement.
Le montant de la subvention transmis par l'OMS doit être le même sur le dossier CERFA et non moins (cela a été le cas pour certaines associations).
Le montant des prestations de mise à disposition des installations sportives municipales (uniquement pour les associations utilisant une installation sportive municipale) doit également être inscrit sur le dossier CERFA. Il y a une année de décalage pour ces prestations. Là aussi, pour certains dossiers, le montant ne correspondait pas à ce qui avait été envoyé en novembre 2019.
L'OMS demande aux associations de fournir un compte de résultats : un document très simple à réaliser (dépenses/recettes) où doit apparaître le bénéfice ou le déficit. Il est également demandé le bilan avec l'actif et le passif (disponibilités en caisse, à la banque, prêt, etc...).
Ce document est très important pour l'OMS. Lorsqu'une association demande une avance de trésorerie, cela permet au président de l'OMS de regarder comment l'association est gérée, si elle a des difficultés financières ou non.
Il manque des documents pour certains dossiers CERFA.

- ***Centre Médico Sportif***

Le CMS a fermé définitivement ses portes le 31 décembre 2019.
La parole est donnée à Bruno SOULET, responsable.
En 2019, 293 personnes sont venues effectuées une visite médicale sportive. Depuis 2017, année de la modification des permanences CMS (septembre et octobre), il s'agit de l'année où il y a eu le plus de visites. Deux médecins ont réalisé ces visites : Nicolas DUTHOIT et Bruno SOULET.
Bruno SOULET annonce qu'il arrête. Il n'y a personne pour reprendre le Centre Médico Sportif.
Pour la prochaine saison, les licenciés devront prendre rendez-vous chez leur médecin traitant pour avoir un certificat médical pour le sport.

Guy PANOUILLOT informe que l'OMS a eu un contrôle URSSAF le 7 janvier 2020. Le précédent contrôle avait eu lieu en 2007.
Le contrôle portait sur la comptabilité de 2017, 2018 et 2019. Or, seules les années 2017 et 2018 ont été contrôlées, et essentiellement les vacations des médecins.
Etant donné que cela devenait de plus en plus compliqué, la partie paye des médecins a été confiée à un cabinet comptable à compter de 2017.
Le redressement est porté sur les cotisations chômage non appliquées et sur l'abattement de 30% des charges qui n'aurait pas dû être effectué pour tous les médecins (abattement appliqué depuis plusieurs années. Il n'y a eu aucun problème avec cela lors du contrôle de 2007.). Les deux médecins vacataires sont considérés comme salariés.
Il n'y a aucun recours auprès du cabinet comptable. C'est l'OMS qui est responsable.
Suite à la demande de M. CAZAVECCHI, trésorier de Fitness Form, le Président de l'OMS explique pour quelle raison il y a eu un problème avec l'abattement des charges : l'abattement des charges est possible uniquement si le médecin a au moins un autre employeur. Il fallait justifier le droit à cet abattement par un autre bulletin de salaire des médecins.
En 2017, pour deux médecins sur trois, l'OMS ne pouvait pas bénéficier de l'abattement de 30% des charges et en 2018, pour un médecin sur deux.
Le montant du redressement pour 2017 et 2018 s'élève à environ 1 350€ + 10% de pénalité.

- ***Commission aide à la formation diplômante***

Cette commission a été créée par l'OMS. Carole BODIN, responsable de la commission, est aidée dans sa tâche par Jacky FAURE, Robert VIEILLERIBIERE, Jean-Emmanuel FRONTERA, Georges MARTINO, Philippe BOUCHERON, Guy PANOUILLOT.
L'OMS s'est aperçu lors de sa présence à différentes assemblées générales d'associations sportives adhérentes, qu'il y avait des personnes qui se formaient, qui n'avaient pas forcément les moyens, ni même les associations.

Office Municipal des Sports Le Blanc

C'est pourquoi, l'OMS a créé cette commission afin d'aider les personnes formées ou les associations finançant les formations.

Une réunion a eu lieu le 17 janvier 2019. 17 dossiers ont été étudiés :
- 1 dossier BPJEPS AAN (natation)
- 1 dossier CQP Opérateur vidéo/photo parachutisme
- 1 dossier BF 2 natation course (CDB)
- 1 dossier formation Zumba Basic 1 (Fitness Form)
- 1 dossier formation initiale Body Attack + module 1 (Fitness Form)
- 1 dossier Module U11 foot (USB Foot)
- 2 dossiers Module U13 foot (USB Foot)
- 2 dossiers Module U15 foot (USB Foot)
- 2 dossiers Module U17/U19 foot (USB Foot)
- 2 dossiers formation juge arbitre GAF niveau 1 (AJA)
- 1 dossier formation animateur babygym (AJA)
- 1 dossier formation aide animateur babygym (AJA)
- 1 dossier à revoir : Antoine NGUYEN (Parachutisme : Monitorat fédéral option PAC (progression accompagnée en chute)) => dossier étudié en mars 2018.

Habituellement, la commission se réunit deux fois par an. Ce qui n'a pas été le cas en 2019 puisqu'il n'y avait que deux dossiers déposés.
Ces deux dossiers déposés par le tennis club blancois, ont été étudiés en janvier 2020. Il n'y a pas eu de réunion. Les dossiers ont été transmis par mail à chaque membre de la commission.

Guy PANOUILLOT relate qu'il y avait plusieurs associations qui devaient déposer des dossiers mais qui ne l'ont pas fait.
Les dossiers qui seront déposés à compter de ce jour seront étudiés courant 2020.

- ***Mini-bus***

Le mini-bus est la propriété de l'OMS depuis 2018 avec une subvention de la ville. Les publicités n'ont pas été enlevées.
132 775 kms ont été effectués depuis sa mise en service en novembre 2011.
Toutes les associations adhérentes à l'OMS peuvent en bénéficier. Pour cela, il faut :
- établir avec le président une convention d'utilisation,
- avoir son permis depuis 3 ans pour pouvoir conduire le véhicule,
- faire le plein de carburant à l'issue du déplacement ainsi que le nettoyage intérieur.

L'OMS réalisera une facture de 12 centimes d'euros du kilomètre.
Il faut également faire le tour du véhicule avant et après l'utilisation, et en cas d'accident. S'il y a quelque chose, il faut informer l'OMS par téléphone (laisser un message sur le répondeur). Malheureusement, en cas de dégradation, bien souvent, personne ne se manifeste. Lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans le même week-end, l'OMS ne peut pas savoir qui est responsable ou non.
S'il y a un « PV », il sera à la charge de l'association utilisatrice.
Il est moins utilisé car quatre associations ont un mini-bus (USB foot, Club des dauphins, Club sportif et des loisirs de la Gendarmerie, Ecole française de parachutisme Le Blanc).

- ***Remise des récompenses***

Guy PANOUILLOT annonce que théoriquement, il devrait parler de la remise des récompenses de 2019 mais souhaite parler de celle qui a eu lieu en ce début d'année 2020.
Le Président de l'OMS a été particulièrement déçu du peu de monde présent à cette manifestation. Seulement 13 associations ont transmis des propositions de récompensés (sportifs et/ou bénévoles). Il a été étonné car habituellement, il y avait un certain nombre d'élèves, des jeunes, des encadrants.
Il souligne que le prochain bureau devra prendre une décision : faut-il continuer cette manifestation ? Ou faut-il revoir la manifestation ?
Cette manifestation devrait perdurer au moins pour les jeunes.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Il est rappelé que les associations peuvent proposer à l'OMS des sportifs mais aussi des bénévoles.
La commission est actuellement composée de Mrs CIRET, MARTINO, BRUNET et PANOUILLOT. Les membres de la commission étudient le palmarès des sportifs proposés et décident qui sera récompensé ou non. Cette année, seulement trois bénévoles ont été proposés.

Au niveau du comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de l'Indre, il y a eu beaucoup de récipiendaires en 2020.
Ces personnes sont des bénévoles que l'OMS propose. Les informations sont demandées aux membres du bureau des associations (président, secrétaire, trésorier, ou autre…). Il est précisé que l'OMS a eu cette démarche pour plusieurs personnes présentes dans la salle. S'il n'y a pas de retour de la part des personnes contactées, l'OMS ne peut pas proposer les bénévoles. Des personnes présentes ce soir n'ont pas pu être proposées pour cette raison. C'est dommageable pour les personnes qui ne peuvent pas être récompensées.
Guy PANOUILLOT relate qu'il y a une personne qui n'était pas présente à la remise des récompenses de l'OMS : Philippe DESBROCHES (Tir sportif blancois).
M. HOFFMANN, président du tir sportif blancois, demande comment a-t-il été avisé ?
Il est répondu qu'un courrier lui a été adressé par voie postale à son domicile. Le diplôme de M. DESBROCHES est en la possession de l'OMS. Il est demandé à M. HOFFMANN de bien vouloir lui faire passer.
Il est dommage qu'il n'ait pas été présent. A revoir avec le nouveau bureau de l'OMS s'il souhaite lui remettre à la prochaine remise des récompenses.

- ***Maison des Sports***

Le Président de l'OMS ne va pas rentrer dans les détails du travail effectué à la maison des sports (mails, visites, etc...).

➢ Rapport financier

La parole est donnée à Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier, pour la présentation du rapport financier de l'année 2019. Le rapport est projeté sur le tableau blanc sous forme de diagrammes.

Exercice 2019 de l'Office Municipal des Sports :
Total des charges : 35 654.46 €
Total des produits : 36 491.48 €
Résultat de l'exercice 2019 : 837.02 € - soit 2.29 % du budget

Le rapport financier annoncé lors de l'Assemblée Générale peut être consulté à la Maison des Sports.

Les comptes de l'Office Municipal des Sports ont été vérifiés le Mardi 21 janvier 2020 par Messieurs Robert BARTHE, Guy PANOUILLOT et Jean-Emmanuel FRONTERA.
L'intégralité des comptes sont à la disposition, sur demande, des personnes souhaitant les consulter, à la maison des sports.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et demande à l'assemblée s'il y a des questions ? Aucune question.
Il stipule que les 25 000€ sur le compte en banque sont nécessaires. Il s'agit du fond de roulement pour payer les charges et le salaire d'Aurélie CHARRET avant le versement des subventions par la Municipalité (mai/juin).
L'argent du livret (livret ouvert il y a quelques années) sert aux avances de trésorerie demandées par les associations. En 2019, il n'y a pas eu de demande.
Il est rappelé que si des associations ont besoin entre deux subventions ou pour l'achat de matériel, l'OMS peut faire une avance de trésorerie. Le remboursement sera effectué en fonction de ce qui aura été décidé lors de la demande et de l'établissement de la convention d'avance de trésorerie entre l'association et l'OMS.

- ***Communication***

- Revue Le Blanc Sports : Deux éditions paraissent en mai et en décembre où figurent différents articles d'associations. Le calendrier des manifestations paraît en janvier.

Office Municipal des Sports Le Blanc

- Annuaire des sports : Les associations sont sollicitées pour transmettre des informations. Si elles ne communiquent aucune information, il est noté sur la page de l'association « informations non communiquées ». Cela a été le cas cette année.

- ***Vote du rapport d'activités et du rapport financier de l'OMS***

Rapport d'activités : 0 contre, 0 abstention. Rapport moral adopté à l'unanimité.
Rapport financier : 0 contre, 1 abstention (M. FRONTERA). Rapport financier adopté à la majorité.

➢ Bilan forum des associations 2019

Le prochain forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre 2020.
Nathalie CORBEAU et Joëlle BRUNET sont entrées dans le comité d'organisation. Il est demandé à M. CORDE s'il y était entré. Il répond que non.

➢ Election du tiers sortant du Comité Directeur de l'OMS

Guy PANOUILLOT explique que les personnes présentes sont là en tant que représentant d'association faisant partie de l'OMS.
Il cite les associations faisant partie du tiers sortant :
Aïkido Dojo Le Blanc ; Association Blancoise de Horse-Ball ; Association 42km195 Le Blanc ; Association Jeanne d'Arc ; ASSG Basket ; Ecole Française de Parachutisme Le Blanc ; Club des Dauphins ; Club d'Escalade de la Région Blancoise ; Hand-Ball Club Le Blanc ; Volant Blancois ; Roller Club Blancois.
L'Aïkido dojo Le Blanc et le Roller club blancois sont absents ce soir. Il est supposé que ces associations se représentent.
Est-ce qu'il y a des associations qui ne souhaitent pas se représenter ? Toutes les associations se représentent.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Adoptées à l'unanimité.

Il y a également des personnes cooptées. Ces personnes sont cooptées puisqu'elles ne représentent pas d'association adhérente à l'OMS (à titre d'exemple : Carole BODIN, Philippe PASQUIERS, Jean-Emmanuel FRONTERA, etc...). Il est ajouté que ces personnes ont généralement fait partie d'un bureau d'association sportive adhérente à l'OMS.
Carole BODIN, responsable de la commission aide à la formation diplômante mais ne faisait pas partie du bureau de l'OMS, a transmis sa lettre de démission.
Le Président de l'OMS rappelle qu'il a donné sa lettre de démission ainsi que Robert VIEILLERIBIERE et Bruno SOULET.
Quatre postes sont à pourvoir (dont le remplacement d'Hubert WELTER) dans le bureau de l'OMS.

Il annonce qu'Henri LE FLEM et Jean-François GRANGENEUVE se sont portés volontaires pour entrer dans le bureau de l'Office Municipal des Sports.
Guy PANOUILLOT émet le souhait que deux autres personnes entrent au bureau également. Aucun volontaire ne se manifeste.
Il y a trois réunions l'année. Avec le bureau actuel, il y avait une réunion interne par mois le mercredi à 11h. Venaient ceux qui le pouvaient.
Il insiste à plusieurs reprises. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de remplacer le médecin au CMS. Cela n'a rien à voir avec l'entrée au bureau de l'OMS.
Deux personnes finissent par se porter volontaires : Bernard HOFFMANN (président tir sportif blancois) et Angélito ZAMUDIO (président ASSG basketball). Ces deux personnes ne sont pas cooptées puisqu'elles représentent chacune une association adhérente à l'OMS en tant que président.

Guy PANOUILLOT demande s'il y a une femme qui souhaite entrer au bureau (pour la parité). Aucune femme présente ne se manifeste.

Mrs LE FLEM et GRANGENEUVE doivent être cooptés, puisqu'ils ne représentent aucune association sportive.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Cooptés à l'unanimité.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Entrée dans le bureau de Mrs ZAMUDIO et HOFFMANN.
Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Entrée au bureau votée à l'unanimité.

➢ Election du bureau

Suite à la cooptation et à l'entrée au bureau des différentes personnes volontaires, l'élection des membres du bureau de l'OMS est considérée comme effectuée.
Les membres restants au bureau sont Philippe PASQUIERS, Francis TREMBLAIS et Jean-Emmanuel FRONTERA.
Mrs PASQUIERS, FRONTERA, TREMBLAIS, LE FLEM, GRANGENEUVE, ZAMUDIO et HOFFMANN sont invités à sortir de la salle de réunion pour s'isoler dans une autre pièce afin de procéder au vote de la composition du nouveau bureau de l'OMS.
Il est rappelé que Didier CIRET et Georges MARTINO sont membres de droit.

➢ Statistiques des licenciés

Guy PANOUILLOT annonce les statistiques de la saison 2018-2019.
L'OMS est composé de 42 associations dont 4 associations sont en sommeil. Une de ces associations en sommeil devrait être dissoute prochainement (ALPAG).
L'OMS fera un courrier à ces associations les informant des nouvelles règles votées à l'assemblée générale extraordinaire.

Saison 2018-2019 : 3 328 licenciés et 986 adhésions
Hommes : 2 492 ; Femmes : 1 822.
+18 ans : 2 821 ; -18 ans : 1 493.
Blancois : 1 626 ; Extérieurs 2 688.
Il est souligné tout de même qu'il y a un peu plus de 1 000 licenciés extérieurs de plus que les licenciés blancois.

Saison 2017-2018 : 3 372 licenciés et 966 adhésions.

Les chiffres sont relativement stables par rapport à la saison passée.

Guy PANOUILLOT demande s'il y a des questions ? afin d'y répondre le temps que les nouveaux membres du bureau de l'OMS se réunissent et décident de la composition du bureau. Aucune question.

Il cite les trois autres associations en sommeil :
Le rugby club blancois est en sommeil car il y a des conditions draconiennes pour pouvoir encadrer une école de rugby (plusieurs personnes du bureau doivent être diplômées).
Le roller club blancois ne fonctionne plus depuis plusieurs années. Il y a du matériel de roller à la cave de l'OMS. Ce matériel va être proposé aux écoles primaires.
Le rallye team blancois est une association de course automobile. Cette association est adhérente à l'OMS surtout pour le forum des associations.

Les membres du bureau entrent dans la salle de réunion.

➢ Présentation de la composition du bureau de l'OMS

La parole est donnée à Henri LE FLEM pour la présentation de la composition du bureau de l'OMS :
Président : Henri LE FLEM
Vice-président : Philippe PASQUIERS
Secrétaire : Jean-François GRANGENEUVE
Trésorier : Jean-Emmanuel FRONTERA
Membres : Francis TREMBLAIS, Angélito ZAMUDIO, Bernard HOFFMANN.
Membres de droit : Georges MARTINO et Didier CIRET.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Henri LE FLEM remercie l'assemblée de l'avoir coopté.

Guy PANOUILLOT demande à Henri LE FLEM de bien vouloir lui laisser la parole encore quelques instants. Henri LE FLEM accepte bien volontiers.

➢ Intervention de Guy PANOUILLOT

Guy PANOUILLOT tient à remercier toutes les personnes avec qui il a travaillé, les secrétaires Nelly et Aurélie, ainsi que les différentes municipalités notamment Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports, et Georges MARTINO, délégué aux sports, qui lui ont fait confiance. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, qui ont participé à la vie de l'OMS, ainsi que tous les représentants des associations sportives adhérentes.
Il demande à ce que l'OMS continue dans le même d'esprit. L'OMS a eu 50 ans en 2018. Des gens se sont battus pour qu'il y ait un OMS. Ce sont l'OMS et les associations qui font des propositions à la Municipalité pour les infrastructures. Le projet suivant, qui avait été proposé, est le mur d'escalade. Il espère que ce projet d'infrastructure sera pris en compte par la future équipe municipale.
Il invite l'assemblée à faire confiance au nouveau bureau. Il souhaite également que les gens ne disent pas qu'il s'agit constamment de la faute de l'OMS. L'OMS est là pour aider les associations. Il ajoute qu'il est vrai que l'OMS est rigoureux et qu'il a demandé aux secrétaires d'être rigoureuses. Cela n'est pas facile et les associations en subissent parfois les conséquences mais Guy PANOUILLOT pense que c'est comme cela que les choses avancent.
Il remercie à nouveau les associations et leur dit à bientôt lors de leurs manifestations.

➢ Intervention d'Annick GOMBERT, maire du Blanc

Mme le Maire prend la parole. C'est avec émotion qu'elle intervient pour dire combien Guy PANOUILLOT a été un président efficace, qui a beaucoup donné pour le sport pour la ville du Blanc, avec toute l'équipe qui l'a entouré. Sa droiture, sa rigueur, son engagement permanents ont vraiment été d'une grande importance pour le sport et pour la ville du Blanc.
Elle pense qu'il aura marqué ces années de sa personne, avec son dévouement constant, sachant répondre aux demandes de chacun, en étant présent aux assemblées générales des associations, par le temps passé et par son investissement.
Il faut vraiment le remercier et apprécier ce qu'il a fait. Je ne doute pas que le nouveau président en fasse autant. Il y a un passage de témoin qui tient la route.
Annick GOMBERT remercie Guy PANOUILLOT et l'assemblée.

Henri LE FLEM, nouveau président de l'OMS, reprend la parole et invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.
Fin de la réunion à 21h05, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 18 février 2020
Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.

Office Municipal des Sports Le Blanc